

République Française
Arrondissement de CHATEAU-GONTIER
Département de la Mayenne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf avril, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 23 avril deux mil vingt-cinq.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 24 avril deux mil vingt-cinq.

Étaient présents : M. CHADELAUD Gaétan, Mme DREUX Sonia, Mme GIRET Marie-Paule, M. DUCHET Charles, Mme Justine BOISHUS, Mme COUILLARD Nancy et M. PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice

Étaient absents :

Pour que les pouvoirs soient valides il ne peut y avoir qu'un pouvoir par personne

Secrétaire de séance : Mme Justine BOISHUS

Alinéa3 : « L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. »

ORDRE DU JOUR

CFU 2024

Cette délibération annule et remplace la délibération 2025-07 du 18 février 2025.

Le Maire ne prend pas part au vote

Les résultats, pour l'exercice 2024, des CFU sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres). Les CFU sont accompagnés d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

| CA 2024 | Fonctionnement Dépenses | Fonctionnement Recettes | Investissement Dépenses | Investissement Recettes |
|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Opération de l'exercice | -236 996,62 € | 298 459,39 € | - 42 967,00 € | 42 770,65 € |
| Résultat de l'exercice | | 61 462,77 € | - 196,35 € | |
| Résultat reporté Année N-1 | | 338 861,61 € | | 44 366,72 € |
| Reste à réaliser 2024 | | | | 3 258,68 € |
| Résultat cumulé 2024 | | 400 324,38 € | | 44 170,37 € |

Proposition de report :

002 « résultats de fonctionnement reporté » 400 324,38 €

001 « Solde d'investissement reporté » **44 170,37 €** (44 366,72 – 196,35)

Les restes à réaliser 2024 sont reportés au chapitre 13 pour 3 258,68 € en 2025.

Décision modificative Budget 2025

La délibération 2025-15 comporte des erreurs qui sont corrigées comme suit :

Section de Fonctionnement

| Dépenses | BP 2025 | Recettes | BP 2025 |
|---------------------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|
| O11 - Charges à caractère général | 124 690,00 € | 002 - Excédent reporté | 400 324,38 € |
| O12 - Charges de personnel | 71 250,00 € | | |
| O14 - Atténuation de produits | 12 758,00 € | 70 - Produits des services | 53 230,00 € |
| O23 - Virement à la section d'invest. | 383 425,89€ | 73 - Impôts et taxes | 123 926,00 € |
| O42 Opération d'ordre | 5 656,49 € | 74 - Dotations et participations | 48 100,00 € |
| 65 - Autres charges de gestion | 52 200,00 € | 75 - Autres produits de gestion | 27 000,00 € |
| 66 - Charges financières | 2 150,00 € | | |
| 67 - Charges exceptionnelles | 200,00 € | | |
| 68 – Provisions de charges | 250,00 € | | |
| Total | 652 580,38 € | Total | 652 580,38 € |

Section d'investissement

| Dépenses | BP 2025 | Recettes | BP 2025 |
|--|---------------------|--|---------------------|
| 16 - Remb. Capital emprunts + cautions | 17 500,00 € | 001 – Solde d'exécution – excédent N-1 | 44 170,37 € |
| 20 – Immobilisations incorporelles | 40 000,00 € | 021 - Virement à la section d'investissement | 383 425,89 € |
| 204 – Amortissements | 1 237,25 € | 024 – Produits de cession | 50 000,00 € |
| 21 - Immobilisations corporelles | 97 700,00 € | 040 - Opération d'ordre entre sections | 5 656,49 € |
| | | 13 – subventions d'investissement | 18 258,68 € |
| | | 16 – Caution locataires | 500,00 € |
| Total | 156 437,25 € | Total | 502 011,43 € |

Aux termes de l'article L.1612-7 du code général des collectivités territoriales, un budget n'est pas considéré en déséquilibre s'il comporte un excédent d'investissement donc la section d'investissement peut présenter des prévisions de recettes supérieures à celles relatives aux dépenses.

Les recettes d'investissement sont votées en suréquilibre pour l'année 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le budget primitif 2025 tel que présenté ci-dessus.

Cantine 2025

De nouveaux tarifs sont appliqués pour le restaurant scolaire :

- Le tarif achat EHPAD est à 7,50 € par repas
- Pour les élèves réguliers et domiciliés à Ballots et les élèves RPI, le repas est à 4,47 €
- Le repas avec majoration est à 5,36 € (pas de réservation)

Cette délibération prend effet au 1^{er} avril 2025.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs de la cantine.

Argent de poche 2025 Marie-Paule

Le projet Argent de Poche concerne les jeunes de 16 à 18 ans révolus habitant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon. Il permet aux jeunes de travailler pendant les vacances et ce, encadrés par les employés communaux, des élus ou des bénévoles.

Le C.I.A.S. du Pays de Craon a décidé de reconduire ce dispositif pour l'année 2025.

Pour les communes qui le souhaitent, l'âge des jeunes qui participent à « Argent de poche » peut être abaissé à 14 ou 15 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de reconduire le dispositif « argent de poche » pour les jeunes à partir de 14 ans.

Clarisse se propose pour encadrer les jeunes pour la déco du Marché de Noël

Commémoration du 8 mai

La commémoration aura lieu à Brains-sur-les-Marches le dimanche 11 mai à 10h30. Un dépôt de gerbes sera fait à La Roë avant le déplacement

Animations culturelles Gaétan

- Expositions estivales : 13 dates pour les ateliers d'animation. Chaque atelier reverse de l'argent à la régie
- Plaquettes 2025 : 190 € pour les plaquettes en 2024 doublées cette année mais pour une plaquette de 16 pages avec toutes les dates prévues à La Roë. 1 000 exemplaires édités

Bulletin intermédiaire Gaétan (distribution du bulletin fin mai)

- Appel à bénévoles pour le café
- Expositions
- Ateliers
- Planning animations
- Mud Day
- Concerts
- Comité d'animations, assemblée le vendredi 13 juin
- Argent de poche
- Marché de Noël

Budget Prévisionnel Marché de Noël 2025 Justine (annexe)

Sélection des exposants en mai et juin

Envoi du dossier de sponsoring pour les élus qui connaissent d'éventuels partenaires